

**ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

**AVIS PUBLIC** est par la présente, donné que lors des séances extraordinaire du 19 mars 2014 et ordinaire du 1er avril 2014, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

<b>Nom de l'événement</b>	<b>Lieu(x) de réalisation</b>	<b>Date(s)</b>
Art of Raising Children (L'art d'élever les enfants) - Cabane à sucre	dans l'espace vert situé devant l'entrée principale du Centre communautaire Elgar	le mercredi 25 mars 2014, de 14 h à 18 h
Programmations des événements publics sur le territoire de l'arrondissement de Verdun A - Programmation culturelle estivale « Scènes d'été » B - Programmation culturelle estivale « Pointe-Nord en scènes, mercredis en musique » C - Activités et événements à la Maison Nivard-De Saint-Dizier, musée et site archéologique D et E - Activités et événements aux Serres municipales, à la piste de danse extérieure et au Natatorium de Verdun F - Ruelles vertes	Divers endroits	Selon horaire annexé
Procession de la Fête de la Miséricorde organisée par L'Oeuvre de Jésus Miséricordieux de l'Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	quadrilatère formé par les rues Galt, boul. LaSalle, Willibrord, Wellington	le dimanche 27 avril 2014, débutant vers 12 h 50, selon le trajet suggéré
Procession du Vendredi Saint organisée par la Paroisse Saint-Willibrord	Procession du Vendredi Saint organisée par la Paroisse Saint-Willibrord	le vendredi 18 avril 2014, débutant vers 19 h, selon le trajet suggéré
Parade et Cérémonie officielle commémorant la Journée d'Ypres organisées par la Légion Royale Canadienne (succursale no 4 de Verdun)	dans le parc du Souvenir et les rues avoisinantes	le dimanche 27 avril 2014 à compter de 14 h, selon le parcours habituel
Mise en place du circuit patrimonial	Entre la Maison Saint-Gabriel, et la Maison Nivard-De Saint-Dizier	les samedis 14 juin et 21 juin 2014

En vertu des règlements suivants :

- Règlement RCA10 210012 sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun;
- Règlement 1516 concernant l'occupation du domaine public;
- Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1, article 22)

Ces ordonnances entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun  
ce 9 avril 2014

Caroline Fisette, OMA  
Directrice du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement